



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### pouvoirs publics

Question écrite n° 78675

### Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'évolution de la vie politique avec l'importance accrue des lobbys de toute sorte. En effet les groupes d'intérêt sont des organisations de plus en plus structurées qui exercent une forte influence sur le pouvoir politique. Aux États-Unis, la loi de 1946 avait pour la première fois régulé l'organisation des lobbys en proposant leur diminution. La loi de 1995 a quant à elle institutionnalisé l'enregistrement officiel des lobbys afin d'avoir une lisibilité politique du processus de décision. Les institutions européennes se sont également dotées de mécanismes permettant de repérer plus facilement ces lobbys par rapport aux directives européennes qui sont élaborées. Il aimerait savoir si une réforme était à l'étude pour introduire une transparence plus forte de la vie publique en rendant visible le rôle des groupes d'intérêts qui sont des acteurs centraux dans l'arène politique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Cresta](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78675

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3172

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)